



Association nationale
des retraités fédéraux National Association
of Federal Retirees

CANTONS DE L'EST

Compte rendu de l'assemblée générale annuelle du 28 avril 2021 Tenue virtuellement par ZOOM à 10:10 a.m.

1- Mot de bienvenue.

Le président Gérard Brochu souhaite la bienvenue aux participants et explique les modalités pour le déroulement de la réunion. Chacun a reçu au cours des jours précédents tous les documents pertinents..

2- Présence et quorum

Après avoir noté les présences, on constate que 21 membres en règles sont branchés et que le quorum pour cette réunion est de 17 membres. L'assemblée annuelle peut donc être tenue dans les règles.

3- Adoption des règles de procédure pour la tenue de la réunion

Les règles de procédure suivantes sont proposées.

- Toutes les propositions sont présumées avoir été dûment présentées par Luc Carrière et secondées par Roger Fortier.
- Le vote se tiendra de façon électronique en mode confidentiel. Pour être acceptée, une proposition devra recueillir 50% de voix + 1.
- Aucune nouvelle mise en candidature ne sera acceptée durant la réunion. L'avis de convocation mentionnait que les candidatures devaient être soumises préalablement à la réunion.
- Le quorum qui est habituellement de 20 membres est révisé à 17 membres soit le minimum permis par le CNA.
- L'avis de convocation a été émis conformément aux exigences du CNA c'est-à-dire au moins 30 jours à l'avance pour les avis individuels et les parutions sur les sites Web.

Après avoir été mise au vote ces règles de procédure sont acceptées par les membres présents.

4- Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Gérard Brochu explique que l'ordre du jour est conforme à ce qui a été expédié aux membres. Aucune modification n'a été proposée. Soumise au vote, l'ordre du jour est accepté.

5- Lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée annuelle.

Étant donné que chacun a en main une copie des minutes de la dernière assemblée annuelle tenue le 19 novembre 2020, on n'en fait pas la lecture. Il y a lieu d'apporter une correction au paragraphe 2 de l'item 6. Il faudrait lire « budget prévisionnel pour 2020 » et non pour 2019. De plus, le second élément numéroté 6 doit être numéroté 6A. Suite au vote des participants, les minutes sont approuvées telle que modifiées.

6- Résumé des activités du comité de direction pour l'année 2020.

Le président présente à titre informatif un rapport des activités du bureau de direction de la section pour l'année 2020. En résumé ce rapport couvre les principales activités du conseil d'administration de la section depuis la dernière assemblée annuelle en novembre 2020 jusqu'à date.. Le sujet est ouvert pour discussion ou commentaires.

7- Présentation des états financiers 2020 et du budget d'opération 2021.

Les états financiers révisés de l'exercice financier terminé au 31 décembre 2020 démontrant un profit d'opération de 4 392.96 \$ ont été distribués préalablement à la réunion. L'animateur en explique les grandes lignes et répond aux questions des membres présents. Ces états financiers ont été révisés par Jean-Claude Lavoie, le vérificateur mandaté lors de la dernière assemblée annuelle de la section.

Le budget prévisionnel pour l'année 2021 a également été distribué et expliqué aux participants. Ce budget fait état d'un surplus d'opération prévu de 410.00 \$ pour la période se terminant le 31 décembre 2021. Après une période de question, le budget est mis au vote et acceptée par l'ensemble des membres présents.

6- Nomination d'un réviseur externe pour l'année 2021.

La candidature de M. Jean-Claude Lavoie est dument proposée. N'ayant pas reçu d'autres candidatures, les membres se sont prononcés par vote en faveur de la nomination de Jean-Claude à titre de réviseur externe de nos états financiers 2021.

7- Élection des membres du conseil d'administration.

Les mandats de deux postes d'administrateurs sont venus à échéance et ces postes doivent être comblés. Constance Martel, présidente du comité de mise en candidature, agit à titre de présidente d'élection.

Mme Martel mentionne qu'elle a reçu deux candidatures conformes préalablement à la réunion. Les candidatures reçues sont celles de Jean-Marc Blais et de Marie-Josée Lecours.

Étant donné qu'elle n'a pas en main d'autres candidatures et que les candidats ont accepté leur mise en candidature, Mme Martel déclare les candidats élus pour combler les 2 postes devenus vacants.

8- Attribution des prix de présence

Tel que décidé par les membres du CA de la section lors d'une de ses dernières réunions deux prix de présence sont décernés par tirage au sort parmi les participants à toute la réunion. Les gagnants sont Christiane Vanasse (100.\$) et Marie-Josée Lecours (50.\$).

9- Levée de l'assemblée

N'ayant pas d'autres sujets à l'ordre du jour, l'assemblée est levée sur proposition de Luc Carrière.

Copie certifiée conforme par :



Gérard Brochu

Président



Luc Carrière

Vice-président